

Questions orales

M. MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, le ministre sait pertinemment qu'il y a un an, il a promis que les ministères remettraient au Conseil du Trésor des rapports annuels ainsi que des projections des objectifs de ces plans quinquennaux. Cela n'a pas encore été fait.

Je me demande si le ministre pourrait nous dire pourquoi, depuis que le principe de l'égalité des chances a été proclamé il y a trois ans, vingt ministères seulement ont un coordonnateur à temps plein pour la promotion de la femme, tandis que 31 n'ont qu'un coordonnateur à temps partiel. Pour ce qui est du Conseil du Trésor, on n'y trouve que deux employés affectés à ces tâches et aucun crédit budgétaire, alors que le programme des langues officielles compte sur 45 employés et un budget de \$1,340,000. Si le gouvernement est aussi résolu envers la promotion de la femme qu'à l'égard des langues officielles, comment expliquer cette disproportion?

M. Lalonde: Monsieur l'Orateur, il n'a jamais été question d'obliger chaque ministère à nommer un coordonnateur à temps plein. Certains ministères sont très petits et n'en ont pas besoin. On a demandé à tous les ministères de nommer un fonctionnaire supérieur pour s'occuper expressément de la promotion de la femme dans la Fonction publique, et nous avons veillé à ce que dans les ministères les plus importants, cette fonction soit assumée par un fonctionnaire à plein temps.

Dans les ministères moins importants, cette fonction peut fort bien être assumée par un haut fonctionnaire qui exerce aussi d'autres fonctions. C'est une question d'utiliser à bon escient les ressources humaines existantes pour accomplir la tâche.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PROJET DE DÉMÉNAGEMENT D'AIR CANADA DE L'AÉROPORT HEATHROW À L'AÉROPORT GATWICK—LA RÉACTION DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE AUX PROTESTATIONS DU CANADA

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-il nous dire quelle a été la réaction ou la réponse officielle du gouvernement britannique aux instances de notre Haut Commissaire le priant de ne pas forcer Air Canada à déménager de l'aéroport de Heathrow vers l'aéroport de Gatwick.

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous avons reçu ce qu'on pourrait appeler une réponse provisoire adressée par le secrétaire aux affaires étrangères, M. Owen, à notre Haut Commissaire M. Martin. Le contenu en est, bien sûr, confidentiel, mais elle dit essentiellement que le gouvernement britannique n'a pas encore pris de décision définitive. M. Owen a promis d'examiner lui-même la question.

De façon moins officielle, M. Owen m'a fait savoir qu'il a été personnellement saisi de ce problème et qu'il en discutera avec moi très prochainement, du moins je l'espère.

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, quelle autre initiative le gouvernement canadien compte-t-il éventuellement

prendre? Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-il dire par ailleurs où en sont les accords bilatéraux qui doivent être conclus dans six à douze mois?

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, je répondrai tout d'abord à la première partie de la question. J'ai pris note de la question du député de Prince-Albert, à savoir s'il serait souhaitable de recourir à l'article 43 du Règlement. Ce dernier a d'ailleurs eu la délicatesse de décider d'attendre. Étant donné qu'il connaît le Haut Commissaire à Londres de longue date, je pense qu'il sera heureux d'apprendre que je me suis mis directement en rapport avec lui. Je lui ai posé la question au téléphone et il m'a répondu que ce ne serait pas à conseiller pour le moment, tout en admettant que le simple fait d'avoir soulevé la question à la Chambre devrait être utile.

M. Woolliams: On dirait Paul Martin.

M. Jamieson: Non seulement on dirait Paul, mais je pense que c'est aussi sensé que la plupart des déclarations de Paul.

Des voix: Bravo!

M. Fraser: A déconseiller, à toutes fins utiles.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

L'ÉCHEC DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR LES FEMMES—LES MESURES PROPRES À AMÉLIORER LE PROGRAMME

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question porte aussi sur le sujet abordé par le député d'Egmont, sauf que je voudrais poser la mienne au président du Conseil du Trésor. Elle a trait au rapport du Conseil consultatif de la situation de la femme intitulé «Les femmes dans la Fonction publique—Obstacles à des chances égales», la conclusion clef étant que les efforts du gouvernement en vue d'obtenir des résultats positifs depuis 1971 ont constamment échoué.

Comme il y a si peu de ministères qui tentent d'atteindre cet objectif, en dépit de ce que disait le ministre chargé de la condition de la femme il y a un instant, le président du Conseil du Trésor usera-t-il de son pouvoir pour exiger que tous les ministères retiennent immédiatement les services d'agents chargés de fournir des chances égales et réprimandera-t-il les gestionnaires qui n'ont pas obtenu de résultats positifs dans ce domaine?

L'hon. Judd Buchanan (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, comme mon collègue l'a dit, nous ne sommes pas certains que la présence de ces fonctionnaires sera nécessaire dans tous les ministères étant donné que certains sont relativement petits. Par contre, je partage la déception que reflète la question du député car nous n'avons pas fait les progrès que nous aurions aimé et dû faire dans ce domaine. Comme le député le sait, nous n'avons reçu le rapport final qu'hier. Nous l'étudions très sérieusement et je serai heureux de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire en sorte que nos efforts donnent de meilleurs résultats au cours de l'année qui vient.